



COMITE DU NORD
DE TENNIS DE TABLE
42, Rue Jules Roch
59310 ORCHIES

Saison 2022/2023

FINALE CHAMPIONNAT MIXTE

DEPARTEMENTAL

samedi 3 juin 2023

ORGANISATEUR	RESPONSABLE DE L'ÉPREUVE
COMITE DU NORD NEUVILLE EN FERRAIN	Magali LOOTENS <i>E- mail : magali.lootens@cdntt.fr</i>
LIEU	JUGE ARBITRE
SALLE DIDIER FLAMENT RUE DU CHRIST NEUVILLE EN FERRAIN	DIDIER TITECA
HORAIRE(S) et/ou RENSEIGNEMENT(S) ADMINISTRATIF(S)	
POINTAGE 8H30	
Tous les clubs ayant des équipes engagées dans le championnat Féminin Mixte peuvent participer à la finale	
Date limite pour les engagements 26 mai 2023	
NOTE(S)	
PRESENTATION DES LICENCES ET CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE Lors de la remise des récompenses sur le podium, il sera exigé que les joueurs soient en tenue sportive - Nombre de table : 16 Amende par équipe excusée : 25 euros . Amende par équipe non excusée : 50 euros (en référence à l'annexe 3 des consignes avant jour J de la saison 10/11)	

Diffusion :

Aux clubs concernés
Organisateurs de l'épreuve
Juge Arbitre
Responsable de l'épreuve
Président de la C.S.N.
A Pierre d'Houwt, Responsable Technique Départemental
Aux élus du Comité du Nord, Coordonnateurs des districts
Au Président et au Secrétariat de la Ligue Hauts de France